



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 5 Février 2011 à CHALON SUR SAÔNE

Présents :

JAMBOU (29). LOUBIC (47). RIVIERE DE CARLES (31). SOLANA (09). BUREAU (36). GELDOF (77). PAGES (71). ROYO (13 remplaçant de GONZALES).

AVEROUS Référent désigné par la commission nationale des sports auprès de la commission pétanque.

BAZIN, PAPAIX organisation 2010 à ALBI (81).

VIALAY, MOREL organisation 2011 à CHALON sur SAÔNE (71).

Excusés : BALLON (33). GAUTHIER (30). AGHETTI (84).

Absent : MYRTHO (974 La Réunion).

En préambule le Président remercie l'amicale de CHALON SUR SAÔNE pour le formidable accueil que cette dernière a réservé aux membres du bureau de l'association.

Claude regrette l'absence de certains membres. Au mois de septembre nous ne rencontrons aucun problème pour réunir l'ensemble des élus. Évidemment c'est la veille du championnat ! Par contre, la réunion de janvier est moins prisée. Nous pouvons faire un effort puisque la date retenue est toujours le dernier week end de janvier ou exceptionnellement le premier de février.

Le compte rendu de la réunion du 30 septembre 2010 à ALBI est approuvé à l'unanimité.

ALBI 2010 :

Michel BAZIN et son équipe font le point sur l'organisation 2010.

Le bilan sur le plan sportif a atteint les objectifs. Les retours (courriers, téléphoniques) montrent que les compétiteurs sont ravis.

Sur le plan financier, les comptes sont positifs. Michel remercie l'ensemble des donateurs (UD, UR, FNSP, CG, Ville de St JUERY, partenaires locaux etc....).

L'aspect festif et convivial de l'ensemble de la manifestation a retenu l'attention des compétiteurs et accompagnateurs. Les soirées du vendredi et samedi doivent servir d'exemple pour les futurs organisateurs. L'animation musicale tout en étant raisonnable est génératrice et porteuse de rapprochements et de liens plus que fraternels.

Seule honte au tableau, certains (très peu) engagés ont essayé de frauder. La

vigilance étant de mise, ils n'ont pu passer aux travers les mailles.

CHALON SUR SAÔNE 2011 :

Sébastien et son équipe présentent le dossier de leur organisation. Nous avons visité le futur site de la compétition avant de débiter la réunion. Les compétiteurs seront comblés.

Le groupe de travail est en place. Les dossiers sont pratiquement prêts. Il ne manque que le règlement qui doit être modifié par le bureau national. L'envoi des documents se fera la deuxième semaine du mois de mars.

Un site Internet permettant de découvrir le futur championnat sera bientôt en ligne. Les Sapeurs Pompiers trouveront tous les renseignements nécessaires, sauf les feuilles d'engagement qui sont gérées par les UD et Amicales.

BILAN FINANCIER :

Thierry SOLANA présente le bilan du dernier exercice. Il est des plus sain et est accepté par l'ensemble des membres présents.

REGLEMENT :

Lors de la réunion de septembre nous avons décidé de modifier certains articles du fait de quelques fraudeurs comme signalé dans le chapitre ALBI.

Les articles 1, 3, et 13 sont modifiés à l'unanimité.

POMPIERS MILITAIRES :

Ce que l'on peut certifier à ce jour :

~ Les Sapeurs Pompiers de la Brigade de Paris peuvent participer au championnat puisqu'ils sont adhérents à la FNSP.

~ Les Marins Pompiers de Marseille et Toulon ne peuvent participer au championnat puisqu'ils n'adhèrent à aucune de nos institutions (UD, UR, FNSP). Par contre s'ils sont Sapeurs Pompiers volontaires avec adhésion à l'U.D, rien ne s'oppose.

~ Idem pour les Sapeurs Pompiers de Brest.

Un quota de trois équipes au total sera réservé aux Sapeurs Pompiers Militaires.

AUCH 2012 :

Claude donne lecture du collectif d'organisation. Tout se passe comme prévu et le lieu retenu pour la compétition est «La Hourre» haut lieu boulistique du Sud Ouest.

Le président de la FFPJP (Mr CANTARUTTI) est heureux que cet événement se déroule dans sa ville et affirme qu'il mettra tout en œuvre pour subvenir à nos besoins si nous en éprouvons le besoin.

Claude est convié à la prochaine réunion du collectif.

QUESTIONS DIVERSES:

~ Le contrôle inopiné sur les aires de jeux par tirage au sort sera renouvelé. Il sera même étendu sur demande de plusieurs membres du bureau (voir article 3 bis du règlement).

~ Les futures candidatures ont pour nom : VANNES, RETHEL, la Creuse, le Cher, VELLERON, ALES, La Réunion etc.... Nous en reparlerons au mois de septembre.

~ G.JAMBOU sera le seul interlocuteur pour le département du Finistère. Les dossiers d'inscriptions passeront par sa signature et son approbation.

~ Problème survenu à ALBI entre des joueurs de la Corse et du Vaucluse. L'affaire est entre les mains de la Gendarmerie. Le bureau étant neutre décide d'expédier au responsable d'AJACCIO (Pierre BATISTINI) un courrier (pièce jointe) pour de plus amples renseignements. Si au 30 Avril 2011 une réponse n'est parvenue aucune équipe d'AJACCIO et aucun joueur ayant participé au championnat d'ALBI ne sera autorisé à participer au championnat de CHALON. Décision prise à l'unanimité des membres. Idem pour les joueurs du Vaucluse. L'article 15 du règlement est appliqué.

~ Claude se rapprochera du Colonel FRANZON et de la FNSP pour obtenir les coordonnées des Présidents d'UD et des responsables sportifs pour connaître les modes de qualifications dans leurs départements respectifs.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS :

Elle s'est déroulée les 30 et 31 Octobre à TOULOUSE. Douze départements ont participé. La Gironde remporte l'épreuve devant le Lot et Garonne.

La prochaine édition aura lieu les 29 et 30 Octobre 2011.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 15 Mars 2011



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 3 Septembre 2010 à ALBI

Présents :

BALLON (33). GAUTHIER (30). JAMBOU (29). LOUBIC (47). RIVIERE DE CARLES (31). SOLANA (09). MYRTHO (REUNION 974). BUREAU (36). GELDOLF (77). AGHETTI (84). PAGES (71).

FRANZON Président de la commission nationale des sports au sein de la FNSP.
AVEROUS Référent désigné par la commission nationale des sports auprès de la commission pétanque.

BAZIN, PAPAIX organisation 2010 à ALBI (81).

VIALAY, MOREL organisation 2011 à CHALON sur SAÔNE (71).

Excusé : GONZALES (13).

Claude remercie l'ensemble des participants à cette réunion et note l'intérêt que porte la FNSP à notre discipline avec la présence du Président de la commission nationale des sports le Colonel Bruno FRANZON.

Il remercie également les responsables de l'organisation de ce championnat pour leur magnifique accueil qui laisse présager une suite qui ravira tous les participants.

Claude passe la parole à Bruno FRANZON. Ce dernier reconnaît le travail plus que sérieux qu'effectue l'ensemble du bureau de la commission pétanque et félicite les acteurs.

Il est heureux de voir que l'on est proche du deal passé entre la commission nationale des sports et notre commission au sujet des personnes non adhérentes aux UD. L'écart est très minime et nous allons modifier notre règlement au cours de cette réunion.

Il nous renouvelle sa confiance et se dit heureux de participer à ce championnat.

ALBI 2010 :

Michel BAZIN fait le point sur l'organisation.

Le bilan sur le plan sportif a atteint les objectifs.

- 256 équipes (4 équipes sur liste d'attente)
- 62 départements
- 153 centres de secours

Légère progression par rapport à NERAC.

Quelques surprises au niveau des dossiers. De fausses déclarations d'où l'importance des attestations des P.U.D. Ces problèmes ont été résolus en concertation entre l'organisateur et Claude.

Par contre j'ai noté que certaines U.D ne faisaient pas remonter les informations et les dossiers.

La commission prend acte et va tout faire pour trouver une parade à ces problèmes.

Autre point évoqué la participation des Sapeurs Pompiers « militaires ». Depuis 2003, 2 équipes de la Brigade de Paris participent. Les Marins Pompiers de Brest (2009 et 2010) posent un problème aux organisateurs. Leur équipe est incluse dans le quota attribué au Finistère. Ce département n'est pas d'accord car ils ne sont pas adhérents à l'U.D 29.

Gérard JAMBOU va se rapprocher de l'entité militaire de l'UD 29 et de l'UR pour éclaircir ce problème. A noter que la Brigade est adhérente à Paris.

Lors de la réunion de janvier nous ferons le point et prendrons une décision.

CHALON SUR SAÔNE 2011 :

Les futurs organisateurs nous présentent les brochures officielles de la plaquette. La commission note le sérieux apporté à la conception du projet.

Tout est pratiquement bouclé. Le site ou la compétition se déroulera est connu du monde bouliste. Autour d'un magnifique parc joueurs et accompagnateurs trouveront terrains et salle de restauration ce qui n'est pas négligeable.

Nous aurons l'occasion d'apprécier toutes ces bonnes nouvelles au mois de Janvier 2011 lors de notre réunion.

AUCH 2012 :

Les représentants ne pouvant être présents ont certifiés à Claude l'avancée du dossier et l'encouragement du Président de la Fédération Française de Pétanque Mr Alain CANTARUTTI citoyen de la ville, à une telle organisation.

QUESTIONS DIVERSES:

A NERAC les organisateurs ont eu la bonne grâce d'offrir la restauration aux membres de la commission. Certains de ces dits membres posent la question : pour service rendu serait-il possible de bénéficier de la gratuité des repas pour les futures organisations, donc à la charge de l'amicale organisatrice. Avant de passer au vote, les représentants de CHALON optent aussitôt sur le bien fondé de cette demande.

Sans surprise et à l'unanimité la proposition est adoptée. Dorénavant ces frais seront à la charge de l'organisateur.

Toujours dans le but de dissuader les tricheurs, un contrôle sur l'identité des joueurs sera effectué au cours du championnat. Dix dossiers seront tirés au sort et pendant la compétition R. AVEROUS et T.GELDOP en seront les contrôleurs. L'annonce de sera faite au podium pour que personne ne soit pris au dépourvu.

Le jury d'appel sera : BALLON, JAMBOU, GAUTHIER, BUREAU, BAZIN.

F. AGHETTI a remarqué que certains joueurs portaient des maillots avec des bandes bleues, blanc, rouge. Il souhaite que seuls les champions de France en titre soient habilités à porter ces couleurs. Demande acceptée à l'unanimité.

J R. BALLON nous informe des reproches dont il a été l'objet sur l'engagement de son équipe pour ce championnat. Il n'a pu participer au concours qualificatif de son département étant en maladie. Venant à ALBI pour la réunion nationale il a voulu joindre l'utile à l'agréable. Le quota de son département étant atteint, après dialogue avec Claude il a récupéré une place du 31.

Il pose la question : peut-on réserver une place d'office pour les membres de la commission si ces derniers n'ont pu se qualifier en participant logiquement au concours qualificatif ou pour une raison très valable (maladie). Ce serait une forme de récompense pour le travail accompli.

La requête paraît recevable et sera débattue au mois de janvier.

La modification du règlement des articles 1 et 3 sera entérinée au mois de janvier ainsi que le quota militaire autorisé, avec le retour de tous les renseignements.

Les nouveaux maillots décernés aux champions sont présentés aux membres.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS :

Elle se déroulera les 30 et 31 Octobre à TOULOUSE. Les dossiers sont remis aux 12 départements concernés.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 11 Octobre 2010



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 30 Janvier 2010 à ALBI

Présents :

GAUTHIER (30). LOUBIC. POMMIER (47). AGHETTI (84). RIVERE DE CARLES (31). SOLANA (09). BUREAU (36).

AVEROUS, BAZIN, PAPAIX, BARDA organisation 2010 à ALBI (81).

Excusés : GAUTHIER (30). GELDOFF (77). JAMBOU (29). GONZALES (13). BALLON (33). PAGES (71).

Absent : MYRTHO (La Réunion).

NERAC 2009 :

Patrick LOUBIC fait le point sur l'organisation.

Beaucoup de retours positifs sur la manifestation. L'ensemble des acteurs a apprécié le site, le bon déroulement, et également le beau temps qui était de la partie.

Patrick et son équipe ont reçus les félicitations du Président de l'UD 47.

Quelques désistements de dernière minute sont à déplorer. Les retombées financières sont positives. Les subventions, Union Régionale 3000 Euros et Union Départementale 1000 Euros ont été les bien venues pour que la réussite soit au rendez-vous.

Un incident est venu ternir le final de ce championnat. Des dégradations ont été constatées sur un lieu d'hébergement. Patrick avec le Directeur de l'établissement et Claude a résolu le problème. Le président de l'amicale fautive a remboursé les frais occasionnés.

L'ensemble des membres présents rappelle que pour ce genre d'incident, notre règlement comporte un article (No 15) qui prévoit des sanctions. Il est décidé d'adresser

un courrier au Président de l'amicale concernée pour qu'il sanctionne les fautifs.

ALBI 2010 :

Michel BAZIN et son équipe nous présentent le dossier d'organisation tel qu'il a été conçu. La date de la compétition est changée car la Mairie d'ALBI a donné la priorité à l'organisation du grand prix automobile le deuxième week end de septembre. Le championnat se déroulera donc les 4 et 5 septembre 2010.

Les aires de jeux se trouvent sur la commune de St JUERY attenante à la ville d'ALBI. Les dossiers adressés aux UD, amicales et SDIS partiront fin février et le même jour. Le listing mis à jour est fourni par Claude. Les dossiers incomplets à la réception ne seront pas pris en compte.

Les nouveaux maillots des futurs champions porteront les logos de la fédération et de l'amicale organisatrice.

La restauration sera servie sur le site et les hébergements sont à moins de 10 minutes. La chaîne hôtelière est assez fournie sur ALBI.

La mairie de St JUERY est partie prenante pour cette manifestation et a donné toutes les garanties aux organisateurs de son soutien total.

L'Union Régionale accorde une subvention de 5000 euros. Michel espère une aide de l'Union Départementale. En tant que département organisateur le TARN aura 8 équipes engagées. Décision du bureau national.

CHALON SUR SAÔNE 2011 :

Thierry PAGES n'ayant pu se déplacer, le sujet sera débattu au mois de septembre. Claude prendra contact ces jours ci pour connaître l'avancée.

BILAN FINANCIER DE L'A.N.P.S.P :

Notre trésorier Thierry SOLANA nous détaille le cahier comptable. Dans le respect des décisions prises depuis la création du championnat et de l'aide apportée par la fédération il est constaté que chaque membre fait le nécessaire pour ne pas trop puiser dans nos ressources grâce aux amicales et au bon sens de chacun.

Le bilan est positif et adopté à l'unanimité.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS :

Pour des raisons d'ordre technique, l'amicale des SP de TOULOUSE a reporté à 2010. Vous serez informé rapidement de la future date. Très certainement au mois de Novembre. Ce contre temps fait le bonheur des Lot et Garonnais qui conservent le bouclier pendant 2 ans.

QUESTIONS DIVERSES :

▪ Patrick tient à remercier Jeanôt, Didier, et Jean Claude pour le travail qu'ils effectuent à la table de marque depuis de nombreuses années.

▪ Le Challenge du Grand Sud se déroulera au mois de juin à VAISON LA ROMAINE (84). A ce sujet l'ensemble du bureau n'est pas satisfait de la future organisation. En effet vu le contenu du dossier, il est possible que cela nuise au championnat. Le règlement originel n'est pas respecté tant sur la façon du nombre d'équipes, que la nature des lots. Ce challenge doit se faire sur invitation pour tout le Grand Sud et non être un concours avec de nombreuses équipes issues du même département. Claude prendra contact avec l'organisation pour signaler notre mécontentement.

▪ A NERAC le 3è challenge détenu par une équipe corse n'a pas été restitué. Malgré plusieurs relances nous sommes à ce jour incapable de remettre ce trophée aux vainqueurs de l'édition 2009. Il est décidé d'adresser un courrier recommandé au Président de l'Amicale de BASTIA. Une sanction sera prise s'il n'y a pas restitution avant la fin Février. En pièce jointe vous trouverez le document.

▪ De par son statut de superviseur de notre discipline auprès de la Fédération, Richard AVEROUS est intégré au sein de notre bureau avec voie consultative.

▪ Claude rappelle aux membres désignés en tant que jury le jour du championnat doivent signaler s'ils s'absentent.

Claude RIVERE DE CARLES
Le 30 janvier 2010



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 4 Septembre 2009 à NERAC

Présents :

BALLON (33). GAUTHIER (30). JAMBOU (29). LOUBIC (47). RIVERE DE CARLES (31). SOLANA (09). MYRTHO (REUNION 974). BUREAU (36). GELDOF (77). GONZALES (13).

AVEROUS, BAZIN, PAPAIX organisation 2010 à ALBI (81).

VIALAY, MOREL, PAGES organisation 2011 à CHALON sur SAÔNE (71).

Excusé : AGHETTI (84).

NERAC 2009 :

Patrick LOUBIC fait le point sur l'organisation.

Le bilan sur le plan sportif a atteint les objectifs.

- 247 équipes
- 60 départements
- 170 centres de secours

Quelques désistements de dernière minute. Il est impossible de rembourser les repas à ces personnes. Nous avons passé commande avec le traiteur. Le maximum est fait pour restituer la part d'engagement. Ce n'est pas évident car nous avons engagé des frais pour l'achat de cadeaux.

Une légère déception au niveau du quota des repas. Surtout le samedi midi. En baisse d'environ 150 en rapport aux deux dernières éditions. A prendre en compte pour l'année prochaine.

Autre regret d'ordre financier. Les subventions demandées au Conseil Général et au Conseil Régional sont restées lettres mortes. L'appel aux sponsors n'a pas reçu l'écho espéré. Heureusement l'Union Départementale du 47 et la Mairie de NERAC ont été d'un précieux soutien.

Pour rassurer Patrick, Claude fait remarquer que le Colonel Bruno FRANZON lui a certifié une aide assez conséquente pour la subvention de l'Union Régionale et de plus il peut compter sur l'apport de la subvention attribuée par la commission des sports.

CHATEAUNEUF LES MARTIGUES :

Carmélo GONZALES nous informe de l'oubli envers les trois officiels lors de l'organisation 2008. Il remettra un cadeau à nos trois fidèles serviteurs. La commission le remercie.

ALBI 2010 :

Les trois responsables de la future organisation nous présentent leur projet. La demande officielle à la Fédération a reçu l'aval de cette dernière.

Sur le site de la compétition, nous trouverons bien sur les aires de jeux, mais également la restauration qui sera servie au restaurant universitaire.

L'hébergement de tous les compétiteurs sera à moins de 10 minutes. Nous avançons et donnons rendez-vous à la commission au mois de Janvier 2010.

En raison du grand prix automobile d'ALBI disputé le premier week-end de Septembre, notre championnat se déroulera les 11 et 12 Septembre 2010.

NOMINATION :

Suite à la décision prise par le bureau de la commission au mois de Janvier 2009 au sujet de deux membres de cette dite commission, et après lecture du courrier reçu, il est décidé de remplacer les personnes concernées.

Carmélo GONZALES étant candidat pour s'occuper du « gros » département des Bouches du Rhône, les membres du bureau approuvent à l'unanimité et le désignent officiellement comme son représentant.

Il fallait trouver un candidat qui aurait pour mission de superviser l'Est et le Nord-Est de la France. Des personnes du centre de secours de CHALON sur SAÔNE (77) futurs organisateurs en 2011 ont répondu favorablement. La candidature de Thierry PAGES est acceptée à l'unanimité. Il est donc notre 12^e membre au sein de la commission.

MODIFICATION DU REGLEMENT :

Les articles 1 et 3 sont modifiés au niveau du règlement. Il sera appliqué à la lettre. Cela avait été débattu à la réunion de Janvier.

« Les attestations d'appartenance fournies lors de l'inscription au championnat devront émaner du Directeur départemental ou du Président de l'U.D ».

Aucun passe droit ne sera toléré.

Voir annexe jointe.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS :

Elle se déroulera les 19 et 20 Décembre 2009 à TOULOUSE. Les courriers vous seront adressés courant Octobre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Carte nationale : Richard AVEROUS nous explique les difficultés que rencontre la Fédération. Il suit le dossier et nous tiendra au courant de l'évolution.
- Claude poursuit le listing national.

- Un projet de maillot de Champion de France est présenté.
- Site pétanque propre à la pétanque : avec accord du colonel FRANZON, Claude prendra contact avec la responsable de ce secteur à la Fédération.
- De par son statut de superviseur de notre discipline il faut penser à intégrer Richard AVEROUS dans le staff de l'organisation.
- Quelques candidatures en prévision : CORSE, REUNION, TOURNON (Ardèche), RETHHEL (Ardennes), ALES (Gard).....

JURY pour le championnat :

Patrick LOUBIC. Christian BUREAU. Raoul BALLON. Thierry GELDOLF.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 12 Octobre 2009



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 31 Janvier 2009 à NERAC

Présents :

BALLON (33). GAUTHIER (30). JAMBOU (29). LOUBIC (47). RIVERE DE CARLES (31). SOLANA (09). MYRTHO (REUNION 974). BUREAU (36). GELDOLF (77). AGHETTI (84).

POMMIER et DUPRAT organisation 2009 (47).

Absents non excusés: CARTIER (34). CONGIN (13).

Cette réunion c'est tenue dans la magnifique salle des chevaliers, au pied du château de NERAC haut lieu de l'histoire de France et du célèbre roi Henri IV.

CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 2008 :

Le bilan sur le plan sportif a atteint les objectifs.

- 256 équipes
- 59 départements
- 166 centres de secours

Le site de la compétition, parc François MITTERAND, l'accueil des organisateurs, la soirée du vendredi etc.....ont contribué à la parfaite réussite de ce 13^e Championnat de France. Encore un grand merci à Carmélo GONZALES et toute son équipe en occultant volontairement les noms pour n'oublier personne.

Le bilan financier est correct.

Quelques petits regrets ont émergé de la part de la commission. Les remarques qui suivent doivent servir de repère pour les futurs organisateurs, et n'être prises comme des éléments accusateurs de mauvaise organisation. Il est certain que des manques peuvent surgir lors d'une manifestation aussi importante à gérer. Qui est parfait... ?

- Le cadeau aux participants mérite plus d'attention. Les tees shirts ou polos sont pris en compte par la mutuelle des Sapeurs Pompiers et ceci gratuitement. Il faut soigner ce poste en rapport du tarif engagement.

- Penser aux 3 officiels qui oeuvrent depuis la création du championnat et qui font un travail exemplaire. L'oubli constaté à Chateauneuf est bien sur involontaire de la part de l'équipe organisatrice. Il est réparé. Le bureau a offert à chacun un magnifique porte documents.

Roland GAUTHIER se propose de prendre contact avec Carmélo pour lui expliquer ce fait et notre décision. La commission donne son aval.

- La sonorisation était trop limitée. Il faut l'étendre à toutes les aires de jeux.
- Pensons également aux toilettes. Si le site est limité en locaux à cet usage, prévoir des wc chimiques.

Sur les 2 derniers points, Carmélo en a pris conscience rapidement puisqu'il a ressenti ce manque au cours du championnat.

Roland GAUTHIER nous fait part du mauvais comportement de certains compétiteurs. Un rappel sera fait en amont et le jour de la compétition, avant que ne débutent les parties. Notre règlement prévoit des sanctions. Elles seront aussitôt appliquées. Le vendredi soir, veille du championnat, un jury d'appel sera mis en place pour toute la durée de la compétition. Il sera composé de 3 membres de la commission et de 2 arbitres. Il auront pour mission de traiter tous les cas litigieux avec application immédiate.

NERAC 2009 :

Patrick LOUBIC est heureux de nous présenter le dossier qui est très avancé.

- Le site de la compétition a des aires de jeux très techniques.
- La restauration sera servie dans une grande salle à 800m du lieu de la compétition. Des navettes par bus assureront le transport des compétiteurs et des accompagnateurs. Le principe est celui que nous avons connu à QUIMPERLE.

- Les services techniques de la Mairie assurent toute la logistique sur et autour des terrains.
- Les dossiers d'inscriptions sont pratiquement terminés. Ils seront expédiés courant Mars, et partiront tous le même jour.

- Plusieurs sponsors se sont manifestés. Patrick espère que d'autres suivront le chemin pour les aider à la réussite de cette manifestation.

SUBVENTION :

Le trésorier de la F N S P F nous a fait parvenir le chèque de parrainage. La répartition a été appliquée tel que le prévoit notre règlement. Notre trésorier a adressé un chèque à l'amicale de Chateauneuf.

BILAN FINANCIER :

Thierry SOLANA nous présente un bilan comptable sain et non déficitaire. Il est vrai que les membres de la commission assurent pleinement leur investissement avec parfois l'aide de leur amicale.

A ce sujet un débat sur le défraiement des membres du bureau est entamé. Avec l'aide de

tableaux comparatifs portant sur les lieux de résidence des représentants, la ville organisatrice, le carburant, le kilométrage, les péages, la décision suivante est prise :

« La trésorerie de notre commission dédommagera chaque membre des frais d'autoroute. Nous effectuerons un maximum de co-voiturage pour ne pas pénaliser notre source de remboursement. »

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES:

Ce sujet a déjà été évoqué lors de la dernière réunion. Aujourd'hui 2 cas sont traités. Nicolas CARTIER et Lucien CONGIN.

Chaque membre s'est exprimé sur cette forme de comportement. La commission et à l'unanimité décide de **tendre une dernière fois la main**. Ces deux représentants ont 1 mois pour se positionner. Passé ce délai, ils ne feront plus partie de notre bureau. Un courrier avec accusé de réception notifiant cette décision leur sera adressé. Vous trouverez copie en pièces jointes.

ORGANISATION 2013 :

L'amicale de TOULOUSE est candidate ce qui doit faire plaisir à Roland. Ce sera donc le 18^e championnat. Gros événement pour le **18**. Nous ferons tout notre possible pour fêter dignement ces deux chiffres magiques.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS :

Réussite sur les 2 jours de compétition. 10 départements engagés. Des nouveaux : CORREZE, INDRE, CREUSE ont découvert cette formule.

Pour 2009, Claude espère la venue de nouveaux représentants. La BRETAGNE est partante d'autres suivront. Une information nationale sera diffusée.

QUESTIONS DIVERSES :

▪ Raoul BALLON : désire que l'on affine les attestations des chefs de corps, centres, UD. La décision suivante est prise :

« Les attestations d'appartenance fournies lors de l'inscription au championnat devront émaner du Directeur départemental ou du Président de l'U.D. »

Aucun passe droit ne sera toléré.

▪ Au concours du championnat de France, pour la partie sortie de poule, un numéro de terrain sera attribué par le teneur de table.

▪ Dans la mesure du possible, au stade des 1/8^e de finales, sur un grand panneau seront affichées les oppositions.

▪ Nous allons essayer le vendredi soir de provoquer une réunion avec les représentants de chaque amicale. Patrick voit avec la Mairie pour disposer d'un local.

▪ Le président de l'amicale d'AIX en PROVENCE Monsieur Gil BLACHER est requalifié pour le prochain championnat.

INTERVENTION DE Jean COLONGUES :

Suite à quelques chuchotements émis par certains compétiteurs, Jeanô COLLONGUES est venu expliquer à toute la commission comment se déroulent les différents tirages. Ceux du mois d'Août pour l'attribution des poules et ceux réalisés le jour du championnat aux graphiques.

L'exposé est clair et précis. Cela démontre qu'il est très déplacé de penser qu'une certaine forme de triche existe. L'honnêteté de nos officiels et des membres du bureau ne peut être mise en cause. La démonstration est d'une pure clarté. Ceux qui ont soulevé ce point, ils sont très peu, en sont pour leur médisance.

En fin de réunion Monsieur le Maire vient nous saluer. Il nous assure qu'il facilitera au maximum le travail des organisateurs.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 31 janvier 2009



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 5 Septembre 2008 à CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

Présents :

BALLON (33). GAUTHIER (30). JAMBOU (29). LOUBIC (47). RIVERE DE CARLES (31). SOLANA (09). GONZALES, ROYO (13 organisation 2008). AVEROUS (81 représentant la commission nationale des sports et ALBI + TERME). MYRTHO (REUNION 974). LANDRY plus représentants de CHALON sur SAÔNE (71).

Excusés : AGHETTI (84). BUREAU (36). GELDOFF (77). CONGIN (excusé par ROYO 13).

Absents : PAYET (La Réunion). CARTIER (34).

Claude RIVERE DE CARLES donne la raison de l'absence justifiée de certains membres du bureau. Pour ceux qui ne peuvent être présents, un appel téléphonique ou mail au président ne demande que quelques secondes. Pourquoi passer par une tierce personne... !

CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 2008 :

Carmélo GONZALES et Guy ROYO nous font part de leur satisfaction pour ce championnat.

Les 256 équipes sont là, avec quelques équipes inscrites sur la liste d'attente.

L'aide apportée par la Mairie de CHATEAUNEUF, les sponsors, la Mutuelle des SP, l'UD 13, contribue à l'espoir d'une réussite totale.

Certains départements répondent bien après la clôture des inscriptions.

Pour 2009, nous allons essayer de perfectionner l'envoi des dossiers aux amicales et UD. Richard AVEROUS nous fait part de son vécu au sein de la commission des sports et la possibilité d'utiliser le site de la Fédération par internet.

Claude va se rapprocher de Richard pour finaliser cette éventualité. Réponse au mois de Janvier

2009 lors de la prochaine réunion.

NERAC 2009 :

Patrick LOUBIC nous rassure sur la future organisation. Le site est pratiquement terminé. L'hébergement sera composé d'appartements pouvant accueillir de 2 à 4 personnes et de 6 à 8 personnes. Les tarifs seront raisonnables.

Le plus est que terrains de jeux, hébergements, restauration seront implantés sur le même lieu.

Avant la fin de l'année l'association organisatrice et Claude seront reçus par Monsieur le Maire de NERAC.

La compétition se déroulera les 5 et 6 Septembre 2009.

ALBI 2010 :

Préparation avancée. Les jeux et la restauration seront sur le même site.

Les hôtels, les gîtes, les campings sont nombreux sur ALBI.

CHALON SUR SAÔNE 2011 :

Les responsables de l'amicale nous présentent un dossier exceptionnel. Le bonheur pour les futurs compétiteurs sera comblé. Ils pourront pratiquer leur discipline favorite sur les aires de jeu du BICBO. Là même où les plus chevronnés participent à l'international de pétanque.

La commission accorde une totale confiance à ces organisateurs qui s'impliquent dans l'organisation de ce futur championnat.

AUCH 2012 :

Le projet suit son cours. La compétition se déroulera sur les aires de jeux de la HOURRE, haut lieu de la pétanque chez les Gersois.

2013 :

Pas encore désigné. Roland souhaite que la compétition revienne sur le lieu de sa naissance. TOULOUSE... . Ce serait le 18^e championnat. Deux chiffres qui rappellent le fameux 18 des Sapeurs Pompiers.

Claude réserve sa réponse pour la réunion de janvier. Il va se rapprocher du Président et du Directeur sportif de son amicale. Si l'organisation est acceptée, une grande fête se prépare avec des surprises.

POSITIONNEMENT DE CERTAINS RESPONSABLES NATIONAUX :

Les absences répétées de deux administrateurs aux réunions sont constatées. Nous nous réunissons deux fois par an. Les dates sont connues bien en amont. Il est facile d'anticiper.

Les responsables concernés sont Nicolas CARTIER (34) et Yannick PAYET (Réunion).

Pour Nicolas, Claude prendra contact rapidement pour connaître sa position. Au mois de janvier selon la réponse la commission statuera.

Le cas de Yannick est bien plus complexe. Par le « bouche à oreille » nous avons appris que notre représentant n'était plus Président de l'UD 974 et qu'il ne figurait plus sur le listing des Sapeurs Pompiers.

La présence de Jocelyn MYRTHO nouveau Président de l'UD 974 peut conforter ces bruits. Il nous confirme sa nomination à la présidence et est le responsable des DOM TOM auprès de la Fédération.

Après un tour de table la commission désigne Jocelyn comme le nouveau représentant de la Réunion, en remplacement de Yannick. Il est demandé à Richard AVEROUS de suivre ce dossier pour de plus amples informations.

SUBVENTION DE LA FEDERATION :

Lecture est faite du courrier expédié par la Fédération sous couvert de la commission nationale des sports, pour la reconnaissance du Championnat de France de pétanque et l'attribution d'une subvention.

Richard AVEROUS détaille le long chemin qu'il a fallu parcourir pour arriver à ce résultat. L'ensemble du bureau est heureux que la pétanque soit reconnue officiellement et remercie les décideurs.

L'impact sportif, convivial, quantitatif (environ 1100 personnes) notre savoir faire et le respect de certaines valeurs ont très certainement influé sur cette décision.

Le bureau décide qu'une partie de cette subvention sera réservée à l'amicale organisatrice l'autre partie à la commission pétanque pour son fonctionnement et l'organisation d'autres manifestations.

Le quota retenu est de 40% pour l'organisateur et de 60% pour la commission. Un article stipulant cette décision figurera sur le règlement.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS :

La date retenue est les 22 et 23 Novembre 2008 au boulodrome de St ORENS, proche de TOULOUSE. Même lieu que l'année dernière.

Ont confirmé leur participation :

ARIEGE. GARD. VAUCLUSE. GERS. HAUTE GARONNE. LOT et GARONNE. INDRE.

Attente confirmation :

BRETAGNE. BOUCHES du RHÔNE. CORREZE. CREUSE.

QUESTIONS DIVERSES :

Raoul BALLON : désire que l'on affine les attestations des chefs de corps, centres, UD. Un doute s'installe sur la véracité de certains documents qui sont faits par complaisance. Nous arrêterons le mode de contrôle à la réunion du mois de janvier pour faire obstacle aux fraudeurs. Ils sont très peu mais nous devons être vigilants. A quoi sert la triche à notre niveau.... !

Chacun de nous doit réfléchir et proposer des solutions au mois de janvier.

Guy ROYO fait passer les documents de l'organisation à Patrick et Claude.

Claude a trouvé un partenaire (société COLAS). Une convention de partenariat est sur le point d'être signée. Pour cette année 2008, la somme de 250 euros est remise à Carmélo GONZALES.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 19 Septembre 2008



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 2 Février 2008 à CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

Présents :

AGHETTI (84). CONGIN (13). GAUTHIER (30). JAMBOU (29). RIVIERE DE CARLES (31). SOLANA (09). GONZALES, ROYO, FRUTOSO (13 organisation 2008).

Excusés : BUREAU (36). GELDORFF (77). LOUBIC (47).

Absents : PAYET (La Réunion). CARTIER (34). BALLON (33).

Le chef de centre et les responsables de l'amicale des Sapeurs Pompiers de CHATEAUNEUF LES MARTIGUES nous souhaitent la bienvenue et sont très honorés de recevoir le bureau de la commission pétanque.

Claude RIVIERE DE CARLES regrette l'absence de certains membres du bureau. Nous avons 2 réunions par an, une la veille du championnat l'autre toujours fin janvier. Il doit être possible de prévoir bien en amont pour pouvoir se libérer.

QUIMPERLE 2007 :

Gérard JAMBOU est satisfait du résultat final de championnat de France. Le bilan financier fait ressortir un solde positif. La mairie, les partenaires les commerçants de QUIMPERLE sont heureux des retombées économiques de cette manifestation. Beaucoup de messages de félicitations adressés à l'amicale sont une forme de récompense pour tout le travail accompli.

Gérard regrette de n'avoir pu atteindre le quota des 256 équipes. Il souligne que certains départements n'ont pas joué le jeu.

CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 2008 :

Carmélo GONZALES nous présente l'équipe qui va organiser le futur championnat. Les dossiers sont pratiquement terminés. Il ne manque plus que les tarifs de la restauration et la fiche du règlement au cas où des modifications interviendraient.

Le budget est pratiquement bouclé grâce à l'amicale de CHATEAUNEUF, aux subventions et aux commerçants locaux.

Ne trouvant pas de fournisseur pour les maillots des champions, Carmélo demande à Claude s'il peut s'occuper de ce problème. La réponse est positive.

Guy ROYO souhaite avoir un listing des amicales. Claude a ce document et le lui remet.

QUOTAS DES DEPARTEMENTS :

Plusieurs souhaits sont examinés. Roland GAUTHIER désire passer de 14 à 12 équipes. Le bureau est d'accord pour accéder à sa demande.

Gérard JAMBOU nous demande si le département du FINISTERE peut être intégré parmi les « gros départements ». Il souhaite bénéficier de 6 places. Après le tour de table, tous les membres adhèrent à son désir.

De ce fait l'article 4 du règlement sera modifié.

CANDIDATURES :

- 2011 CHALON SUR SAONE : candidature acceptée.
- 2012 AUCH : candidature acceptée.

DOCUMENT OFFICIEL POUR LA COMPETITION :

Franck AGHETTI nous présente la maquette du projet qu'il avait en charge. Trouver une forme de carte d'identité du compétiteur pour éviter chaque année de fournir les pièces justificatives à la fonction de Sapeur Pompier.

Le document présenté est d'une conception très complexe. Très bien réalisé mais peut être trop futuriste, cette étude laisse le bureau perplexe. Ce dernier demande à Franck d'approfondir ces recherches vers la simplification et également sur le chiffrage financier de ce projet.

PROBLEMES RENCONTRES A QUIMPERLE :

- équipes qui perdent en «sortie de poule»

A QUIMPERLE Claude et certains membres ont été interpellé par certaines personnes qui ont chuté en « sortie de poule ». Elles revendiquaient le droit de concourir dans le deuxième challenge du fait que ce concours n'était pas complet. Le règlement a été respecté du fait que ce cas n'est pas prévu. Pourquoi repêcher certaines équipes et laisser sur le carreau d'autres. Le problème que nous avons rencontré vient du fait des équipes qui ne se sont pas déplacées, d'où le quota de 256 non atteint.

Chaque membre a exposé sa vision pour essayer d'améliorer le système, si cela devait l'être. Tous sont convaincus que ce problème ne se renouvellera pas. L'éloignement en est très certainement la cause.

Le règlement ne sera modifié, en accord avec tous les membres.

- « agression verbale »

Lors du dernier championnat, une altercation entre le trésorier de l'amicale de QUIMPERLE et le président de l'amicale d'AIX en PROVENCE est venue contrarier le bon déroulement de la compétition.

Claude RIVERE DE CARLES a reçu deux courriers retraçant les faits. L'origine du premier émane du trésorier de l'amicale de QUIMPERLE, l'autre de Christian BUREAU membre de la commission et témoin de l'altercation. Lecture est faite de ces dits courriers.

Lucien CONGIN prend la parole pour retracer sa vision de l'incident. Certaines de ces explications sont en contradiction avec les dires des documents. Gérard JAMBOU recadre la discussion dans le contexte du championnat. Tous les membres évoquent leur façon de traiter le problème. Il est rappelé que ce n'est pas la première fois que des incidents sont provoqués par des membres de l'amicale d'AIX en PROVENCE.

Claude fait un premier tour de table pour définir la sanction que l'on peut prendre. L'avis général à l'unanimité est une suspension d'une année. Christian BUREAU avait proposé dans son courrier la même chose. La décision étant d'une certaine gravité, Claude effectue un deuxième tour de table. Une fois de plus à l'unanimité la suspension d'un an ferme a compter du 2 février 2008 est prononcée à l'encontre de Monsieur Gil BLACHER président de l'amicale d'AIX en PROVENCE. Il est donc interdit de participation au championnat de France de CHATEAUNEUF les MARTIGUES.

Un courrier avec accusé de réception lui sera adressé par le président. Chaque membre recevra la photocopie de la lettre de sanction. Copie sera faite au Colonel FRANZON responsable du sport au sein de la fédération et au Capitaine AVEROUS responsable du secteur pétanque.

QUESTIONS DIVERSES :

► **Prise en charge des trois officiels :**

L'amicale organisatrice prend en charge la restauration et l'hébergement des trois officiels ainsi que pour leurs épouses. L'amicale de TOULOUSE prend en charge depuis la création du championnat les frais d'autoroute et de carburant à 100%. Claude fait état d'une certaine difficulté à justifier ces frais qui ne sont pas directement liés à sa propre amicale. Les membres admettent qu'il faut trouver une autre solution.

La proposition retenue est de reverser 4 euros au lieu de 3 euros par équipe à la commission. L'article 13 du règlement sera modifié. La somme reçue sera versée à la trésorerie de l'association et servira à dédommager les officiels lors de leurs déplacements.

► **Le challenge du Grand Sud se déroulera à ALES les 5 et 6 avril 2008.**

► **La première coupe de France des départements fut une réussite. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine à TOULOUSE. Claude vous fera part de cette compétition par courrier.**

Le Président

Claude RIVERE DE CARLES

Le 25 février 2008



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 31 Août 2007 à QUIMPERLE

Présents :

AGHETTI (84) . BUREAU (36) . GAUTHIER (30) . GELDOFF (77) . JAMBOU (29) .
RIVERE DE CARLES (31) . SOLANA (09) . LOUBIC(47) . CONGIN(13). GONZALES(13
organisateur en 2008) .

Absent : PAYET (La Réunion) . CARTIER (34) .

QUIMPERLE 2007 :

Gérard JAMBOU fait un état de l'organisation du championnat. A ce jour nous en sommes à 230 équipes engagées. Il s'étonne que le quota des 256 équipes est loin d'être atteint.

Heureusement, certains départements ont pu fournir quelques équipes supplémentaires. Il

déplore également le manque d'engagement de certains « gros départements ».

S'étant appuyé sur le listing des amicales fourni par Châteauroux, il pense que certaines adresses aient été omises. Pour les prochaines organisations, il faut dresser un cahier d'adresses.

Claude fait remarquer au passage qu'il détient les coordonnées de plus de 300 amicales, et adresses personnelles de sapeurs pompiers. En effet pour des raisons que nous ne pouvons expliquer, les dossiers s'égarèrent..... !

Gérard fait un premier bilan de l'organisation. L'union départementale du Finistère, le Conseil Régional, le Conseil Général, la ville de Quimperlé ont participé à l'organisation de ce championnat. Les aides apportées par les divers sponsors permettent de boucler le budget.

Gérard espère le beau temps pour ces trois jours de compétition, pour que nous gardions un excellent souvenir de la Bretagne.

CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 2008 :

Carmélo GONZALES nous présente son projet. Apparemment le dossier est bien avancé. D'après les plans présentés, le site retenu est conforme au cahier des charges. La compétition se déroulera les 6 et 7 septembre 2008.

La commission nationale se rendra sur place début 2008 à l'occasion de la réunion de préparation.

Nous devons profiter de notre bonne image, pour diffuser des articles sur le journal du Sapeur Pompier. Claude prendra contact avec la rédaction.

COMMISSION NATIONALE DES SPORTS :

Claude relate les discussions qu'il a eu avec la commission des sports des Sapeurs Pompiers le 22 juin 2007. Il était accompagné de Thierry SOLANA et Roland GAUTHIER.

Après un long résumé de l'activité pétanque depuis 1996, année de création du 1^{er} Championnat, expliquant notamment notre position de reconnaître « tous » les sapeurs pompiers. Le pourcentage peu élevé des non adhérents aux unions départementales va au fil des années diminuer. Actuellement sur 768 participants, nous dénombrons environ une trentaine de personnes qui n'entrent pas dans le schéma que désire la commission des sports.

Cette dernière, très à l'écoute de nos explications, nous questionne plus en profondeur sur certains points. Les réponses apportées conviennent à l'ensemble de la commission.

Claude demande au Colonel FRANZON que notre activité soit reconnue officiellement pour bénéficier du titre Championnat de France, et espérer un parrainage plus conséquent au niveau des finances.

De plus, Claude souhaite qu'un membre de la commission nationale soit nommé, pour assurer le rapprochement et être l'interlocuteur direct. Le nom du Capitaine AVEROUS est avancé par Claude.

Nous pensons que le rapport fait par le Cdt ULLIAC après notre entrevue de Quimperlé au mois de Janvier 2007, a été plus que positif. Ce dernier a très bien analysé notre désir d'œuvrer pour le bien des Sapeurs Pompiers.

L'ensemble de la commission paraît conquise de nos explications. Attendons leur réponse qui ne saurait tarder.

CANDIDATURES :

- NERAC : Patrick LOUBIC nous confirme que le dossier suit son cours.
- ALBI : idem, pas de problème.
- 2011 : rien de décidé. Nous verrons au mois de Janvier 2008. CHALON SUR SAONE est candidate.
- Aucune nouvelle de la MARTINIQUE. Claude va reprendre contact. Il faudra anticiper bien à l'avance, surtout pour le coût et les dates.
- TOULOUSE candidate.
- GERS candidat
- PARIS (brigade des SPP)

QUESTIONS DIVERSES :

- ▶ certains gros départements proposent de modifier leur quota :
 - ARIEGE 12 équipes
 - GARD 12 équipes
 - LOT et GARONNE 8 équipes
- ▶ Franck AGHETTI est chargé de réfléchir sur la création d'une licence pour la pétanque.
- ▶ contacter tous les départements pour établir un listing fiable.

Le Président

Claude RIVERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 26 ET 27 JANVIER 2007 à QUIMPERLE

Présents :

AGHETTI (84) . BUREAU (36) . GAUTHIER (30) . GELDOFF (77) . JAMBOU (29) . RIVERE DE CARLES (31) . SOLANA (09) .

Absents excusés . BALLON (33) .CARTIER (34) . CONGIN (13) . LOUBIC (47) . SOLANA (09) .

Absent : PAYET (La Réunion) .

Invités : Commandant ULLIAC (remplace le Lt Colonel FRANZON souffrant) . Lieutenant LEROUX (président UD 29) .Capitaine BELLOT (chef de centre) . Messieurs ROUZEAU , LE BERRE . G , LE BERRE . Y (centre de secours de QUIMPERLE)

Le vendredi 26 janvier à 17h30 c'est réuni le conseil d'administration de la commission et de l'A.N.P.S.P au centre de secours de QUIMPERLE . Seuls les membres du conseil sont présents . Deux membres absents excusés ont donné procuration pour les différents votes (BALLON , CONGIN) . Trois courriers adressés au président (BALLON , CONGIN , SOLANA) portant sur plusieurs réflexions sont pris en compte .

L'objet de cette réunion est de débattre sur le règlement et le statut de l'association , en rapport au désir de la FNSP (courrier du Lt Colonel FRANZON) de modifier plusieurs articles .

Règlement: depuis la création de notre championnat en 1996 et la constitution de notre commission de pétanque en 2002 à BORDEAUX , nous avons modifié 5 fois certains articles du règlement à la demande de la fédération . Au mois de septembre 2006 à la réunion de CHATEAUROUX nous pensions avoir trouvé les bons termes pour satisfaire .

Après étude attentive de toutes les demandes formulées par le responsable des sports , les membres présents plus les voix des procurations ont adopté à l'unanimité les décisions suivantes :

* article 1 : retraités devient (retraités et vétérans , déjà modifié en septembre 2006)
Commission nationale devient (conseil d'administration de l'association nationale de pétanque des sapeurs pompiers , A.N.P.S.P) . Cette appellation sera appliquée dans tous les articles du règlement .

Les termes UR et FNSP . Une demande d'explication sera demandée au Cdt ULLIAC .

* article 2 : le mot organisateur désiré par le responsable des sports ne remplacera pas le terme << amicale organisatrice >> . Il en est de même dans l'article 3 . Néanmoins nous demanderons au Cdt ULLIAC le pourquoi de ce désir .

* article 3 : le terme commission de contrôle est maintenu mais nous la personnalisons en incluant << corps arbitral >> .

* pour parer aux débordements de nature a perturber le bon déroulement de cette compétition , il est décidé de créer un nouvel article qui nous autorisera a prendre des sanctions immédiates .Ceci est une prévention pour ne pas être pris au dépourvu le moment venu .

Cet article stipule : si un ou plusieurs compétiteurs à l'intérieur ou à l'extérieur de la manifestation sont responsables de débordements , le conseil d'administration de l'A.N.P.S.P appliquera les sanctions prévues par la loi du code pénal 84-610 du 16 juillet 1984 . En particulier les articles :

- 42-4 5 ivresse dans l'enceinte sportive)
- 222-11 à 222-13 (violences)
- 322-1 à 322-4 , 322-6 (destructions , dégradations etc ...)
- 433-6 (rébellion)

Claude RIVERE DE CARLES fait part d'un article concernant la pétanque , qui a été débattu lors de la réunion de la commission des sports , le 23 juin 2006 .

Il se dit très étonné de ces écrits et des promesses que le Colonel FRANZON veut lui imputer .

<< je n'ai jamais avancé ces propos . Cela tient uniquement du responsable des sports . Notre association gère au mieux cet événement ainsi que les amicales organisatrices . Depuis 1996 toutes les amicales ont été exemplaires dans la gestion de l'organisation >> . Nous faisons tout pour fédérer depuis la création . L'exemple flagrant est l'article 1 du règlement que nous avons souvent modifié à la demande du responsable des sports . Notre devise a toujours été la même . Faire de ces 3 jours une fête de tous les sapeurs pompiers , tout en conservant l'esprit sportif et convivial . La preuve en est de par l'engouement pris par cette compétition .Nous ne voulons pas faire comme certaines disciplines où l'enjeu et le résultat coûte que coûte ont nui au bon déroulement .

Le bureau autorise Claude a répondre au Colonel FRANZON , et lui expliquer notre position .

Lecture est faite du courrier de la fédération au Lt LEROUX , portant sur l'organisation du Championnat à QIMPERLE .

Le bureau est étonné de tous les avis émis par la commission fédérale des sports et des directives imposées par la fédération . Nous demanderons au responsable des sports des explications , sachant que les championnats sont attribués jusqu'en 2011 .

Le samedi 27 janvier , reprise de la réunion avec les membres du bureau et tous les invités .

Le Commandant ULLIAC représentant le Colonel FRANZON nous prévient qu'il est limité par le temps , car il doit assister à une cérémonie . Claude retrace tout ce qui a été décidé la veille et les interrogations du bureau .

Très attentif , il ne peut se positionner et nous donner des réponses affirmatives . Il comprend nos inquiétudes et nos doutes . Il fera part au Colonel FRANZON de nos objectifs . Sur le terme UR et FNSP , vu que nous maintenons amicales et UD (article 1) il nous explique la position de la fédération , mais pense qu'un terrain d'entente peut être trouvé .

Il se dit agréablement surpris de part notre implication pour le bon fonctionnement de cette discipline . Il nous invite a continuer dans ce sens et s'excuse de ne pouvoir rester plus longtemps .

Bilan du championnat 2006 à CHATEAUROUX :

Christian BUREAU fait le point sur ce championnat .

Le quota des 256 équipes est atteint . Une douzaine d'équipes sur liste d'attente . Entre 20 et 25 équipes refusées faute de places ou de dossiers arrivés hors délai .

157 centres de secours et 59 départements représentés .

Le bilan sportif est remarquable . La réussite de cette organisation fait honneur à l'amicale organisatrice .

Quelques petits problèmes avec certaines délégations . Christian a su gérer .

QUIMPERLE 2007 :

Gérard JAMBOU fait un exposé sur le dossier du championnat . Tout est pratiquement bouclé .

Les dossiers d'inscription partiront tous en même temps , pour que toutes les amicales soient sur le même pied d'égalité . Le règlement sera appliqué à la lettre . Tout dossier incomplet ne sera pris en compte .

Le séjour d'avant le championnat sera d'une durée de 3 jours (mardi 28 , mercredi 29 , jeudi 30 août) ou 2 jours (mercredi 29 , jeudi 30 août) au choix du compétiteur .

Gérard nous fait part des bonnes relations avec l'UD 29 pour l'organisation .

Le département du Finistère a droit à 12 équipes pour cette année .

En ce qui concerne le tirage au sort , vu l'éloignement , Claude demande s'il peut être effectué à TOULOUSE en présence de certains membres du bureau . La présence de Gérard est souhaitée . Une entente avec l'amicale organisatrice pour couvrir les frais de déplacement sera étudiée . Ce tirage se fera début août .

STATUTS :

Plusieurs articles sont débattus . Devant le nombre important de demandes de modifications de la part de la fédération (Colonel FRANZON) il est décidé de confier à Claude le dossier , pour qu'il puisse entrer en contact avec un responsable de la préfecture de la Haute Garonne pour débattre des divergences .

A noter que le statut actuel est tiré de documents issus de préfectures ou jeunesse et sports et livre des associations .

Nous en discuterons à la réunion du mois de septembre .

QUOTAS :

Pour favoriser l'arrivée de certaines équipes , le bureau décide de baisser le quota des <<< gros départements >> . Ainsi les nouvelles dispositions sont :

- * Bouches du Rhône et Haute Garonne 18 équipes
- * Ariège , Gard , Gironde , Vaucluse 14 équipes
- * Les autres départements conservent leurs attributions
- * Cette année le département organisateur à droit à 12 équipes

CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 2008 :

Carmélo GONZALES a fait parvenir les premiers documents concernant l'implantation du futur championnat . Le projet est en bonne voie . La restauration est proche des terrains , et les hôtels qui accueilleront les compétiteurs ne sont pas trop éloignés de la ville .

Claude RIVERE DE CARLES va reprendre contact pour vérifier si tout se déroule normalement dans le suivi de l'organisation .

QUESTIONS DIVERSES :

* Roland GAUTHIER :

propose que l'œuvre des pupilles puisse installer un stand pendant la durée du championnat de France . Accepté à l'unanimité .

* L'ensemble du bureau est heureux d'avoir pu dialoguer ouvertement et sans retenue avec le Cdt ULLIAC et le Lt LEROUX .Nous pensons avoir été compris dans nos démarches pour que le championnat soit toujours un moment de bonheur , et de convivialité , lorsque tous les sapeurs pompiers se retrouvent . Telle est notre façon de voir pour le bon déroulement de cette compétition . En aucun cas nous ne voulons et n'acceptons pas que l'enjeu prime sur le jeu , comme malheureusement on la déploré dans certaines disciplines .

Le Président

Claude RIVERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 1^{er} Septembre 2006 à CHATEAUROUX

Présents :

AGHETTI (84) . BALLON (33) . BUREAU (36) . CARTIER (34) . CONGIN (13)
GAUTHIER (30) . GELDOFF (77) . JAMBOU (29) . LOUBIC (47) . PAYET (La Réunion)
RIVIERE DE CARLES (31) . SOLANA (09) .

Invités : les représentants des amicales d'ALBI (81) , de CHALON SUR SAONE (71) .

Absents : les représentants de l'amicale d'AUCH (32) .

Présentation du championnat 2006 à CHATEAUROUX :

Christian BUREAU fait le point sur ce championnat .

Le quota des 256 équipes est atteint . Une douzaine d'équipes sont sur liste d'attente .
Entre 20 et 25 ont été refusé faute de places ou de dossiers arrivés hors délai .

Pour ce 11^e championnat de France , 157 centres de secours et 59 départements sont représentés .

La mairie de CHATEAUROUX s'est investie pleinement pour permettre aux organisateurs de travailler dans d'excellentes conditions .

Christian nous fait remarquer que deux équipes se sont présentées avec seulement deux joueurs. Absence du troisième joueur justifiée par maladie ou travail . Il a pris la décision de remplacer ces deux équipes incomplètes par deux équipes qui étaient inscrites sur la liste d'attente . Pour info les deux équipes incomplètes n'ont pu trouver un troisième joueur de leur propre département .

Le bureau de la commission préoccupé par ce problème débat longuement et trouve une réponse unanime pour que les futures amicales organisatrices ne soient confrontées à ce cas de figure . Un nouvel article est prévu au règlement national :

Article 8: Pour le championnat national , aucun panachage inter département n'est autorisé . Si une équipe est incomplète (1 ou 2 joueurs) elle ne pourra participer à ce dit championnat . Par contre , si les joueurs présents trouvent un ou deux remplaçants (hors de leur département) , l'équipe sera autorisée à participer au deuxième challenge . Cette dite équipe sera remplacée par une équipe inscrite sur la liste d'attente .

QUIMPERLE 2007 :

Gérard JAMBOU nous fait un exposé de l'évolution de son organisation . Le projet est pratiquement bouclé .

Le séjour d'avant le championnat sera d'une durée de 3 ou 2 jours au choix du compétiteur . Le programme est alléchant et l'ensemble de la commission devra faire passer le message auprès de tous les sapeurs pompiers .

CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 2008 :

Lucien CONGIN nous confirme la candidature de cette amicale . Christian BUREAU nous

remet un fax reçu ce jour , signé de Carmelo GONZALES , attestant l'intéressement à l'organisation pour l'édition 2008 .

Claude RIVERE DE CARLES propose de prendre contact avec C . GONZALES pour qu'il stipule par courrier officiel cette demande , qui devra contenir tous les détails nécessaires à la prise en compte de la candidature qui sont consignés dans le cahier des charges (hôtellerie , terrains de jeux , salle de restauration , partenariat amicale , mairie etc...) .

L'ASSOCIATION ET LE REGLEMENT NATIONAL :

Les statuts déposés en préfecture de la Haute Garonne sont officialisés . Vous en avez les photocopies .

Le Colonel FRANZON souhaiterait que nous apportions beaucoup de modifications . Je vous rappelle que notre statut , que nous avons élaboré tous ensemble , reprend tous les termes officiels que l'on trouve dans les statuts types des préfectures , jeunesse et sport , livre des associations etc... .

Le sujet étant vaste , vous recevrez chacun les propositions du Colonel , et vous comparerez avec notre statut officiel .

Il en est de même pour notre règlement .

Lors de la réunion du mois de janvier nous ferons une réponse collégiale au Colonel .

2009 : NERAC

Patrick LOUBIC confirme la candidature et nous fait part de certaines démarches réalisées auprès du Conseil Général , du Conseil Régional , et des sponsors .

CANDIDATURES :

Absence des représentants de l'amicale d'AUCH .

Amicale d'ALBI : les trois responsables , documents à l'appui , argumentent avec à propos la candidature . Tout semble requis pour pouvoir organiser le championnat en 2010 . La commission à l'unanimité confie à l'amicale d'ALBI cette organisation . Une demande officielle par courrier devra nous parvenir .

Amicale de CHALON SUR SAONE : les deux représentants nous font part de leur intéressement . Ils décrivent succinctement les infrastructures existantes et les possibilités d'accueillir le championnat 2011 . Leur demande est prise en compte . Un cahier des charges leur sera adressé et comme pour toute organisation , une demande officielle devra nous être adressée .

Le département de la MARTINIQUE serait preneur pour une future organisation . Je vais prendre contact avec les responsables pour étudier cette possibilité .

Le Président

Claude RIVERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 4 Mars 2006 à TOULOUSE

Présents :

AGHETTI (84) . BALLON (33) . BUREAU (36) . GAUTHIER (30) . LOUBIC (47) .
RIVIERE DE CARLES (31) . SOLANA (09) .

Excusés :

CARTIER (34) . CONGIN (13) .

Dispensés :

GELDOFF (77) . JAMBOU (29) . PAYET (La Réunion) .

Cette réunion est complémentaire de celle du 28 Janvier 2006 à Châteauroux . En effet les conditions atmosphériques ont empêchées certains représentants d'être présents . Les membres dispensés ont déjà émis leur position au mois de Janvier .

Problème ALES – AIX EN PROVENCE :

Après lecture de la lettre de l'amicale d'Alès , de l'explication faite par Lucien CONGIN (Aix) par téléphone , le bureau à l'unanimité décide :

<< l'amicale d'Aix en Provence à jusqu'au 30 Avril 2006 pour régler le différent . Au delà de cette date nous appliquerons la décision prise : exclusion des équipes et joueurs de l'amicale d'Aix en Provence pour le championnat de France à Châteauroux en 2006 >> . Courrier adressé au Président de l'amicale d'Aix en Provence et copie à Lucien CONGIN .

CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 2008 :

Le bureau demande à Lucien CONGIN d'intervenir auprès de Carmelo pour qu'il confirme par écrit l'organisation . Nous ne pouvons être dans le doute du fait des élections municipales de 2007 ou 2008 . Nous désirons des garanties écrites de la part de la municipalité .

CHATEAUROUX 2006 :

Christian BUREAU confirme l'envoi de tous les dossiers .
Les arbitres et teneurs de table seront logés avec leurs épouses à l'hôtel Elysée .
La mairie joue le jeu à 100% .

REGLEMENT NATIONAL :

Le bureau a longuement débattu pour arriver à un rapprochement entre la proposition fédérale et notre conception du championnat .

L'idée est de toujours de privilégier l'esprit de convivialité qui c'est développé depuis 1996 , date de la création de cette compétition . Nous comprenons la position et le désir de la fédération de fédérer au maximum . La ligne directrice de la commission est de considérer que tous les sapeurs pompiers sont égaux et ont droit au même traitement .

Dans un souci d'apaisement les articles 1 , 2 , 3 , 4 , 6 , ont été aménagés , de façon et nous

le souhaitons à satisfaire les deux parties . La commission nationale ne veut en aucun cas se démarquer de par ses décisions . Elle œuvrera toujours pour trouver les solutions qui conviendront .

STATUTS de l' Association Nationale de Pétanque des Sapeurs Pompiers :

Les articles 5 , 6 , 8 , ont été modifiés par l'ensemble de la commission . Les statuts seront déposés en Préfecture de la Haute Garonne .

Dorénavant , notre appellation est :

ASSOCIATION NATIONALE DE PETANQUE DES SAPEURS POMPIERS ((A . N . P . S . P))

La composition est la suivante :

Président : Claude RIVERE DE CARLES
Secrétaire : Patrick LOUBIC
Trésorier : Thierry SOLANA
Membres : Franck AGHETTI , Raoul BALLON , Christian BUREAU ,
Nicolas CARTIER , Lucien CONGIN , Roland GAUTHIER ,
Thierry GELDOFF , Gérard JAMBOU , Yannick PAYET .

QUESTIONS DIVERSES :

☞ 13 : Lucien CONGIN (courrier) :

-1- va organiser une réunion entre Carmelo (Châteauneuf les Martigues) , Mr Fernandez (UD 13) et lui même pour obtenir des éclaircissements sur certains propos tenus par l'UD 13 , demandant à l'amicale organisatrice un versement d'une valeur de 1 euro par repas servi sur le compte de l'UD 13 .

-1- demande de maintien des équipes homogènes par amicale .
le bureau : pour l'instant nous restons en l'état .

-2- demande le maintien du quota par département .
le bureau : nous ferons le point en septembre 2006 .

-3- tirage par ordinateur . Cela empêcherait toute discussion quant à une possible manipulation favorisant au niveau du tirage au sort pour qui que se soit .
le bureau : unanimité des membres . La réponse est stipulée dans le courrier adressé au Président de l'amicale d'Aix en Provence . Nous sommes très étonnés de ces propos qui portent atteinte à notre intégrité . Nous demandons un démenti formel . Le tirage au sort continu de ce faire de la même façon .

☞ 31 : Claude RIVERE DE CARLES confirme la commande de 9 maillots de champion de France pour les amicales de CHATEAUROUX , QUIMPERLE ; et NERAC au prix de 58 Euros l'unité .

Le Président

Claude RIVERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 9 Septembre 2005 à ALES

Présents :

AGHETTI (84) . BALLON (33) . CONGIN (13) . GAUTHIER (30) . JAMBOU (29) . LOUBIC (47) . RIVIERE DE CARLES (31) . SOLANA (09) .

Plus HUGON organisation 2005 à ALES et BUREAU organisation 2006 à CHATEAUROUX .

Excusés :

CARTIER (34) . GELDOFF (77) . PAYET (La Réunion) .

Après le mot de bienvenue , Claude RIVIERE DE CARLES présente les excuses du Lt Colonel FRANZON responsable national du sport chez les sapeurs pompiers , retenu par des obligations professionnelles .

ALES 2005

Jean Marc HUGON organisateur du 10^è championnat nous présente la manifestation :

☞ le quota des 256 équipes est atteint . Quatre désistements de dernière minute (maladie , service) ont été résolus par repêchage d'équipes sur la liste d'attente . Le plus ennuyeux étant celui de l'île de la Réunion (PAYET) . Ce dernier n'a averti l'organisation que ce jour .

☞ la liste d'attente comprend environ une quarantaine d'équipes .

☞ certains départements ont exercés des pressions (responsables des sports , responsables des U.D et même un colonel) pour que certaines équipes soient prises . Je m'en suis tenu au règlement national . Il est inadmissible d'agir de cette façon .

☞ il faut que la commission nationale soit ferme sur le quota des 4 équipes par département en dehors du nombre attribué aux « gros » départements . A réfléchir !

☞ j'ai noté un manque de sérieux des responsables du 33 , 84 , 13 . Je m'explique . Retard de l'envoi des dossiers . Surtout les Bouches du Rhône , ou les documents me sont parvenus au compte goutte et souvent par fax . Il faut régler ce problème .

CHATEAUROUX 2006 :

Christian BUREAU nous confirme que la date retenue est 2 et 3 septembre 2006 . Le dossier est bien avancé . Il nous présente les plans du futur site . Le cadre est enchanteur . Il est implanté au milieu d'un grand parc ombragé , avec terrains extérieurs ou couverts , salle de restauration et salle des fêtes à proximité .

La commission nationale pourra se rendre compte lors de la prochaine réunion , le samedi 28 janvier à CHATEAUROUX .

QUIMPERLE 2007 :

Gérard JAMBOU nous confirme son engagement . La ville retenue est donc QUIMPERLE (29) . La date est prévue pour le premier w . end de septembre .

Une équipe d'organisation est déjà en place et travaille sur le dossier . Plusieurs contacts ont été pris et le projet a reçu l'aval de toutes les institutions contactées .

Claude RIVERE DE CARLES :

☞ lecture est faite du courrier du Colonel VIGON . Une copie du document est remise à tous les membres . Une longue discussion très positive alimente ce débat . Beaucoup s'étonnent de l'intérêt que porte la fédération à notre discipline , alors qu'au tout début nous étions pratiquement ignorés . Peut être , le fait de drainer 1200 personnes sur un site pendant 3 jours ? Notre discipline ferait-elle des envieux ?

Chaque membre va réfléchir à la réponse que nous devons apporter à la fédération . Ce sera une décision collective que nous définirons à la prochaine réunion .

☞ projet de l'association et statuts : un document est distribué à chaque membre . Il a été calqué sur des documents de référence (jeunesse et sports , préfecture , livres sur les associations , statut du cyclisme et football des sapeurs pompiers...etc) .

Chacun d'entre nous doit se pencher sur la question . Votre travail de réflexion et de recherche servira à établir officiellement notre statut définitif fin janvier . Je compte fermement sur votre sérieux .

☞ règlement national : il faut intégrer un article de plus . Celui des quotas par département .

2008 :

L'amicale de CHATEAUNEUF LES MARTIGUES (13) se porte candidate . Nous attendons la confirmation officielle et par écrit du président de l'amicale . Lucien CONGIN fera remonter l'information .

2009 :

Patrick LOUBIC préfère repousser à 2009 l'organisation du championnat à NERAC (47) . Il craint que les infrastructures en cours de réalisation ne soient pas terminées en septembre 2008 .

QUESTIONS DIVERSES :

☞ 13 : Lucien CONGIN donne une explication sur le retard des dossiers de son département . Certaines amicales ne sont pas passées par lui . Les rapports avec le président de l'UD 13 posent toujours quelques problèmes . Il a du mal à se faire entendre et comprendre alors qu'il est notre représentant .

☞ 84 : Franck AGHETTI reconnaît une part de laxisme dans sa gestion . Il promet de faire le nécessaire pour 2006 . A sa décharge , le report de date du qualificatif dans son département .

☞ 31 : Claude RIVERE DE CARLES pense que chaque membre doit prendre ses responsabilités . Pour l'instant nous avons un schéma directeur , il faut s'y tenir .

Au sujet des « quotas » pour les gros départements peut être faut il les diminuer pour laisser la place à de nouveaux départements .

Par contre il faut impérativement respecter le quota de 4 pour les autres départements . Comment peut on faire pour gérer tout cela ? Pensez aux organisateurs ? Peut être que les membres de la commission doivent s'investir sur plus de territoire .

Le 2è Challenge du Grand Sud se déroulera à TOULOUSE . La date est à définir . Ce tournoi regroupera 4 Régions : AQUITAINE , MIDI PYRENEES , LANGUEDOC ROUSSILLON , PACA plus 4 équipes hors régions . Il est limité à 128 équipes et sur invitation .

☞ 33 : Jean Raoul BALLON explique le problème rencontré dans son département . Il a accordé trop de confiance à certains . Dans l'avenir il sera plus intransigeant et tous les dossiers passeront obligatoirement par lui . Il s'en tiendra aux décisions de la commission nationale .

La commission remercie Jean Marc HUGON président de l'amicale d'ALES et toute son équipe qui se sont investis , pour que ce championnat soit une réussite et également pour l'accueil plaisant qu'ils ont accordé aux membres de la commission .

Pensez à plancher sur les quotas , le statut de l'association ainsi que la réponse que nous apporterons au Colonel VIGNON . Toutes ces décisions seront officialisés à la prochaine réunion du mois de Janvier 2006 à CHATEAUROUX .

Le Président

Claude RIVIERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 29 Janvier 2005 à ALES

Présents :

AGHETTI (84) . CONGIN (13) . GAUTHIER (30) . GELDOFF (77) . PAYET (La Réunion) . RIVIERE DE CARLES (31) . SOLANA (09) .

Plus CARTIER (organisation 2004) et HUGON organisation 2005 à ALES .

Excusés :

JAMBON (29) . BALLON (33) . LOUBIC (47) .

Le bilan du championnat 2004 est exposé par Nicolas CARTIER . Dans l'ensemble tout c'est très bien déroulé . Une seule « petite » ombre au tableau : la restauration . Elle a manqué de quantité et de rapidité pour le service . L'amicale de BOUZIGUES ne pouvait maîtriser ces domaines . La faute en incombe au traiteur .

Pour les futurs organisateurs , c'est un élément qu'il vous faudra surveiller de près ,

quitte à émettre des réserves au moment de signer votre contrat .

L'ensemble de la commission félicite Nicolas pour tout le travail effectué par son amicale .

ALES 2005 :

Jean Marc HUGON nous dresse un premier bilan du travail effectué par son équipe . Une plaquette très détaillée sur le futur championnat est remise à chaque membre de la commission .

☞ le site du boudrome d'ALES est d'un très grand intérêt . Il permet aux compétiteurs de pouvoir pratiquer au sein d'une immense structure et de se restaurer sans quitter les lieux .

☞ les hébergements se trouvent dans un rayon de 5 à 10 kilomètres ..

☞ les 3 officiels (BASSO , COLLONGUES , COMBALBERT) ainsi que leurs épouses sont pris en charge par l'amicale organisatrice .

☞ les membres de la commission nationale sont pris en charge ainsi que leurs partenaires pour l'hébergement .

☞ le tirage au sort des poules sera effectué à ALES courant mois d'août . Date à définir .

Bravo à Jean Marc et à son équipe pour ce bon travail . Merci également pour les beaux gestes envers la commission .

REGLEMENT NATIONAL et CAHIER DES CHARGES :

Jean Marc HUGON demande à ce que le prix de l'engagement soit porté à 24 Euros . Après un tour de table , les membres de la commission sont réticents . Profitant de cette nouvelle donne , et sachant que la commission voulait créer une trésorerie , il est décidé à l'unanimité : engagement **24 Euros** par triplette , mais l'amicale organisatrice **reversera 1 Euro** par triplette à la commission nationale . Ce prix est **bloqué jusqu'en 2007** . L'article **11** du règlement national s'en trouve modifié .

2006 :

L'amicale de CHATEAUROUX organisera . Nous avons reçu l'engagement officiel .

2007 :

L'amicale de CONCARNEAU officiera sa réponse après le 15 février . Si la réponse était négative , CHATEAUNEUF les MARTIGUES est candidate .

2008 :

Ok pour NERAC .

2009 :

L'île de la REUNION était prévue . Certaines villes avaient émis par le passé le désir d'organisation . AUCH , CHALON sur MARNE . Yannick PAYET ce dit disposé à repousser sa demande . Claude RIVIERE DE CARLES prend contact rapidement avec les villes concernées . L'attribution sera discutée au mois de septembre à ALES .

BILAN des PARTICIPATIONS par CENTRES et par DEPARTEMENTS :

Il ressort que 7 départements et plusieurs grosses amicales sont porteurs . Dans un souci d'équité et pour ne pas léser les petits centres , un quota maximum pour ces gros départements est imposé . Il se répartit de la façon suivante et aucune dérogation ne sera toléré . Sauf si nous n'atteignons pas le cap des 256 équipes .

☞ Bouches du Rhône **20** équipes (responsable Lucien CONGIN)

☞ Haute Garonne **20** équipes (responsable Claude RIVIERE DE CARLES)

☞ Ariège	16 équipes (responsable Thierry SOLANA)
☞ Gard	16 équipes (responsable Roland GAUTHIER)
☞ Gironde	16 équipes (responsable Raoul BALLON)
☞ Vaucluse	16 équipes (responsable Franck AGHETTI)
☞ Lot et Garonne	7 équipes (responsable Patrick LOUBIC)
☞ Dom . Tom	6 équipes (responsable Yannick PAYET) Réunion 3 , Martinique 1 , Guadeloupe 1 , Guyane 1 .

Libre à chaque responsable de répartir par centre de secours en respectant une certaine logique .

Pour tous ces départements les engagements au championnat de France passeront obligatoirement par eux . Ils sont les seuls responsables et les seuls interlocuteurs . Aucune équipe des dits départements ne pourra passer outre . L'organisation refusera systématiquement .

Toutes ces dispositions seront très utiles et allégeront le travail de tous les organisateurs .

Pour tous les **autres départements** pas plus de 4 équipes .

Il est également rappelé que **le département organisateur** à droit à un maximum de 16 équipes.

ELECTION du BUREAU NATIONAL :

Du fait de la création d'une trésorerie et pour être en conformité , la commission a élu un bureau .

☞ Président d'honneur	Lt Colonel Bruno FRANZON
☞ Président actif	Claude RIVIERE DE CARLES
☞ Trésorier	Thierry SOLANA
☞ Secrétaire	Patrick LOUBIC

QUESTIONS DIVERSES :

☞ Position de Lucien CONGIN : Claude RIVIERE DE CARLES fait lecture des courriers du Lt Colonel FRANZON , président de la commission des sports à la fédération et du Capitaine FERNANDEZ président de l'UD 13 . Lucien CONGIN nous assure qu'il va prendre rapidement contact avec l'UD 13 pour résoudre le problème de sa reconnaissance . La commission nationale de pétanque à besoin de Lucien car il est impliqué à la bonne marche depuis la création du championnat . Affaire à suivre .

☞ Nicolas CARTIER désire intégrer la commission nationale . Cette dernière à l'unanimité accepte sa demande . Félicitations . Il le mérite de part son sérieux et sa compétence lors de l'organisation en 2004 .

☞ Un article passera sur le journal du Sapeur Pompier au mois de Mars .

☞ Le Challenge du Grand Sud se déroulera à TOULOUSE vers la fin Mai . La date est à définir . Ce tournoi regroupera 4 Régions : AQUITAINE , MIDI PYRENEES , LANGUEDOC ROUSSILLON , PACA plus 4 équipes hors régions . Il est limité à 128 équipes et sur invitation .

La commission remercie l'amicale d'ALES pour l'accueil chaleureux qu'elle lui a réservé .

Prochaine réunion le Vendredi 9 Septembre 2005 à ALES

Le Président
Claude RIVIERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 3 Septembre 2004 à BOUZIGUES

Présents :

AGHETTI (84) . BALLON (33) . CONGIN (13) . GAUTHIER (30) . GELDOFF (77) . LADAN (29) . LOUBIC (47) . PAYET (La Réunion) . RIVIERE DE CARLES (31) . SOLANA (09) .

Plus CARTIER (organisation 2004) et HUGON organisation 2005 à ALES .

Excusé :

JAMBON représenté par LADAN .

Après lecture de l'ordre du jour , la parole est donnée à Nicolas CARTIER pour nous présenter l'organisation du 9eme championnat de France à BOUZIGUES .

CARTIER : nous avons atteint le cap des 256 équipes représentant 52 départements . Certaines équipes ont été refusées et se sont positionnées sur la liste d'attente .

☞ il faut que le numéro de téléphone du chef de triplète apparaisse sur la feuille d'engagement .

☞ un certain nombre d'équipes ne fournissent toujours pas les attestations ou les photocopies . Il faut chaque fois rappeler et cela entraîne des frais téléphoniques .

☞ comment faire respecter le règlement .

☞ possibilité d'un retour certifiant la prise en compte de l'engagement par lettre timbrée fournie par l'équipe engagée .

☞ plaquette souvenir , T shirt , cagette d'huîtres et vin fournis à chaque compétiteur .

HUGON : président de l'amicale d'ALES organisatrice en 2005 .

☞ demande si le quota des 256 équipes est modifié . Réponse négative de la commission . Le quota est maintenu .

☞ pose la question sur le côté technique du championnat . Graphiques , arbitres etc..... .

⇒réponse de RIVIERE DE CARLES : les 3 personnes qui depuis de nombreuses années s'occupent du technique ne nous demandent rien en retour . C'est pour cela que chaque amicale organisatrice prend en compte l'hébergement

et les repas pour eux et leurs épouses . Tout ceci depuis la création du championnat en 1996 .

Pour ce qui est des arbitres locaux (2 ou 3) , il faut traiter avec le comité FFPJP du département concerné .

📁 le samedi 29 janvier 2005 , la commission se réunira à ALES .

📄 prise en compte des 3 maillots de Champion de France . Ils seront réglés le 29 janvier .

Règlement national et cahier des charges .

Après un tour de table , la commission décide de ne pas modifier ces écrits .

CONGIN : demande à se qu'il soit reconnu officiellement le représentant des Bouches du Rhône .

⇒ réponse de RIVIERE DE CARLES : dès mon retour , je contacte le Colonel FRANZON pour qu'il adresse un courrier au Président de l'UD 13 , au Colonel JORDA et au Cdt PUGET d'AIX EN PROVENCE .

📄 demande que les retardataires soient pénalisés et non l'équipe . Il propose de ne pas retenir la candidature du fautif pour l'année suivante .

⇒ réponse collégiale : sujet délicat à traiter pour ne pas trop pénaliser , mais l'idée est à étudier pour le mois de Janvier .

Barre des 256 équipes : nous sommes victimes de nôtre succès . Il est très difficile de dépasser . Comment ne pas pénaliser tel ou tel département . Il faut penser à ceux qui ont participé à la réussite depuis la création et aux nouveaux qui veulent adhérer .

Une grande réflexion est envisagée . Chaque membre de la commission présentera ses conclusions lors de la réunion de janvier .

Dates à retenir :

☞ 2005 ALES

☞ 2006 : CONCARNEAU ayant demandé a repousser (2007) cette date est proposée à LOUBIC (Nérac) . Pour des raisons d'hôtellerie , il préfère organiser en 2008 . Proposition est faite à GELDOFF (Melun) . Hésitation et demande un délai de quelques jours pour en discuter avec son amicale . Si désistement CHATEAUROUX (36) est preneur .

☞ 2007 : attendons la réponse de CONCARNEAU . CHATEAUNEUF les MARTIGUES (13) se positionne officiellement .

☞ 2008 : NERAC (47)

☞ 2009 : Ile de la REUNION . Mais AUCH (32) s'était déjà positionné et CHALON / SAONE (71) est preneur .

Questions diverses :

☞ création d'une trésorerie de la commission (frais postaux , papeterie , etc....) . Possibilité de verser 1 Euro par équipe .

☞ organisation du Challenge du grand Sud à TOULOUSE en 2005 ,

basé sur 128 équipes et sur invitation .

☞ pour 2005 il est demandé à chaque responsable national de gérer son propre département . De plus se sont les plus importants . Cela facilitera la tâche de l'organisateur .

☞ le département organisateur à droit à 16 équipes .

Prochaine réunion le Samedi 29 Janvier 2005 à ALES

Claude RIVERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 31 Janvier 2004 à TOULOUSE

Présents :

AGHETTI (84) . BALLON (33) . CONGIN (13) . GAUTHIER (30) .
LOUBIC (47) . PAYET (La Réunion) . RIVERE DE CARLES (31) .
SOLANA (09) .

Excusé :

GELDOFF (77) .

Absent :

JAMBON (29) .

Ordre du jour :

- ☞ **Actualisation du règlement national**
- ☞ **Cahier des charges**
- ☞ **Bilan du championnat de France à VARILHES (09)**
- ☞ **Organisation du championnat de France 2004 à BOUZIGUES (34)**
- ☞ **Questions diverses**

☞ **Actualisation du règlement national**

✓ L'article 1 du règlement est modifié . La phrase << il n'est pas nécessaire d'être adhérent à une Union départementale , régionale , ou à la fédération>> est retirée .

Par contre , un travail en profondeur des responsables nationaux sera réalisé . Ils feront connaître à chaque amicale et compétiteur du bien fondé d'une adhésion à une Union départementale .

Le Championnat de France est toujours ouvert à tous les sapeurs pompiers actifs ou retraités , JSP , et aux employés de SDIS .

✓ Pour les futurs organisateurs , veiller à ce qu'ils fassent respecter l'article 2 .

✓ L'article 13 (assurance compétition) est ajouté au règlement .

✓ Les engagements au Championnat de France sont limités à 256 équipes.

✓ Le Challenge JL CARSALADE est uniquement réservé aux perdants de poule du Championnat de France . Il se dispute par élimination directe .

✓ Pour ces 2 concours , les parties sont jouées jusqu'aux 1/8^e de finale . Arrêt des parties à 20h . Reprise à 21h30 .

✓ Le Challenge Jo DUMAUX est toujours réservé aux perdants des 2 autres challenges . Il se déroule par élimination directe et est limité à 128 équipes . Il débute à 8h30 le dimanche matin . Toutes les parties se jouent en 11 points et ce jusqu'aux ½ finales .Nous avons tenu compte des remarques des officiels aux graphiques .

☞ **Cahier des charges**

✓ Beaucoup d'interventions pour élaborer un document référence . Chaque organisateur devra s'y référer . Il pourra être révisé chaque année afin de l'améliorer. Ce document est joint au PV .

☞ **Bilan VARILHES 2003**

✓ Thierry SOLANA dresse un bilan très positif . Tant au niveau de la compétition (246 équipes) , qu'au niveau de la partie financière .

☞ **BOUZIGUES 2004**

✓ Courant Février-Mars , quatre membres de la commission se rendront sur place . Nous rencontrerons les responsables de l'amicale de BOUZIGUES pour régler tous les détails de cette future organisation .

☞ **Questions diverses**

✓ GAUTHIER : son ordre de mission n'a pu être validé . Raison invoquée : la Fédération ne reconnaît pas la pétanque . Pourtant le Colonel FRANZON responsable des sports au sein de la FNSP à signé la convocation ? Question lui sera posée .

Il renouvelle sa demande à TOULOUSE de créer un Challenge du Grand Sud .

Réponse de RIVIERE DE CARLES : possible avec les 4 régions Aquitaine , Midi Pyrénées , Languedoc Roussillon , Région PACA . Je vois avec le directeur sportif de l'ASP TOULOUSE . Ce Challenge sera sur invitation et basé sur 64 équipes . La date est à définir .

✓ RIVIERE DE CARLES : je n'ai pas de nouvelles de JAMBOU (29) pour l'organisation en 2006 . Il était convoqué aujourd'hui . A VARILHES il était également absent . Je vais reprendre contact pour connaître sa position .

Plusieurs villes ont manifestées le désir d'organiser . Il faut veiller à ce quelles disposent d'infrastructures adéquates .

VARILHES a fait respecter le règlement . Félicitations et invite les futurs organisateurs à prendre exemple .

Suite à une demande d'explication sur la formation des équipes , je rappelle que l'équipe est uniquement formée de joueurs issus de la même amicale ou du même département . Aucun panachage avec un autre département est toléré .

✓ BALLON : regrette de ne pouvoir fournir les bilans sportifs et financiers de BORDEAUX 2002 . Après plusieurs relances , Mr GOBBI fait la sourde oreille . Dommage pour ceux qui s'investissent à la réussite de notre championnat .

✓ CONGIN : le climat à AIX en PROVENCE s'améliore . Il attend le renouvellement du conseil d'administration pour postuler à une future organisation .

✓ AGHETTI : fourni les bilans sportif et financier de VELLERON 2001 .
Merci .

Prochaine réunion le Vendredi 3 Septembre 2004 à BOUZIGUES

Claude RIVIERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 5 Septembre 2003 à VARILHES

Présents :

AGHETTI(84) . CATHERINE(La Réunion) . CONGIN(13) . CARTIER(34) .
DESPUJOLS(33) . GAUTHIER(30) . GELDOFF(77) . LOUBIC(47) . RIVIERE DE
CARLES(31) . SOLANA(09) .

Excusé :

JAMBOU(29) .

Ordre du jour :

Approbation du PV du 8/09/2002 à BORDEAUX
Modification du règlement
Nombre d'équipes engagées au Championnat de France
Propositions pour le cahier des charges
Organisations des futurs championnats
Approche avec la FFPJP
Elections au sein du bureau national
Questions diverses

✓ Approbation à l'unanimité du PV de BORDEAUX.

✓ Révision du règlement : l'article 1 ne plait pas sur la forme à la fédération des sapeurs pompiers . Il faudrait supprimer la dernière phrase . Dans le but de rester en phase et pour ne pas se démarquer envers la fédération , il est convenu de retirer cette fameuse phrase de l'article 1 . De plus notre fédération reconnaît notre discipline et la sponsorise . Le championnat est inscrit sur le calendrier des compétitions officielles .

L'article 2 n'est **pas respecté** par plusieurs départements . Certains et non des moindres se font tirer l'oreille . Où est **notre crédibilité** ? Cette année l'amicale des SP de VARILHES à effectué un gros travail sur ce point . Il faut qu'à l'avenir , les futurs organisateurs **respectent** ce point du règlement . Il en va de même pour tous les compétiteurs .

✓ Nombre d'équipes engagées au championnat de France : vu l'engouement que notre championnat suscite , l'augmentation du nombre d'équipes , les difficultés d'organisation en temps et infrastructures , une réflexion s'impose . Le nombre de **256** équipes est proposé . Après un tour de table ce quota paraît être un choix judicieux . Chaque membre du bureau fournira des éléments lors de la prochaine réunion . De ce fait l'article 4 s'en trouvera modifié comme suit .

Les **perdants de poule du Championnat national** sont engagés obligatoirement dans un deuxième concours baptisé **Challenge J Lou CARSALADE** . Il se déroule par **élimination directe** . Il débutera à 14h30 .

L'article 5 est également modifié : Pour le 3ieme concours (**Challenge Jo DUMAUX**) il est **limité à 128 équipes** et se joue en **éliminatoire direct** . Les inscriptions se prendront jusqu'au Dimanche matin 8h30 . Toutes les parties se joueront en **11 points , ½ finales comprises** .

Ci toutes ces nouvelles dispositions sont respectées , la remise des trophées peut être réalisée le dimanche vers 17h30 .

✓ Cahier des charges : ce sujet sera débattu à la prochaine réunion du bureau . Nous attendons toujours un retour des bilans de VELLERON et BORDEAUX.

✓ Futurs championnats :

- ☞ 2004 BOUZIGUES (34)
- ☞ 2005 ALES (30)
- ☞ 2006 CONCARNEAU (29)
- ☞ 2007 NERAC (47)
- ☞ 2008 MELUN (77)

✓ Approche avec la FFPJP : le bureau préfère attendre par crainte d'être tributaire de certaines directives de cette fédération . Nous verrons plus tard .

✓ Elections au bureau national : monsieur LOUBIC fait acte de candidature . Voté à l'unanimité . Monsieur DESPUJOLS prenant du recul , il propose Raoul BALLON pour le remplacer . Voté à l'unanimité .

Le bureau reconduit Claude RIVERE DE CARLES à la présidence .

✓ Questions diverses :

Il est demandé d'ajouter en article 11 : **l'organisateur souscritra une assurance pour couvrir la compétition .**

Le prix de l'engagement est toujours fixé à **21 euros** .

Demande que chaque convocation est l'entête de la fédération . Le Colonel FRANZON en sera informé pour qu'il fasse le nécessaire .

Prochaine réunion le Samedi 31 Janvier 2004 à TOULOUSE

Claude RIVERE DE CARLES



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Réunion du 8 Septembre 2002 à BORDEAUX

Présents :

PAYET (Réunion).AGHETTI (84).DESPUJOLS et GOBBI (33).JAMBOU (29).CONGIN (13).GELDOFF (77).SOLANA (09) .BELLEGOU et AUDIRAC (32).HERAUL (34).CHIROL (07).CIVRAY (86).Lt Col FRANZON (Responsable des sports à la FNSPF).RIVERE DE CARLES (31).

Excusé :

GAUTHIER (30). LOUBIC (47) .

Ordre du jour :

- Lecture du PV de la réunion de TOULOUSE .
- Modification du calendrier et poursuite des futures dates .
- Election de la Commission Nationale de Pétanque .
- Questions diverses .

4 Une présentation de chaque responsable est faite . Claude RIVERE DE CARLES rappelle rapidement l'historique du Championnat et remercie André GOBBI et Daniel DESPUJOLS pour l'organisation de cette compétition .

4 Le Lt Colonel FRANZON explique sa présence et nous félicite de l'avoir convié à cette réunion . Il présente la politique fédérale , reconnaît l'impact de ce rassemblement auprès de tous les Sapeurs Pompiers . Grâce à sa démarche en faveur de notre sport , la Fédération reconnaît la pétanque comme discipline sportive . Il nous pousse à créer la Commission Nationale de Pétanque . De plus la FNSPF parraine la compétition de BORDEAUX , en offrant un magnifique trophée .

4 AIX en PROVENCE 2003

Lucien CONGIN nous fait part des difficultés que l'amicale des Sapeurs Pompiers d'AIX en PROVENCE rencontre pour organiser le futur championnat . Ne pouvant donner une réponse affirmative , il retire la candidature pour 2003 .

Après que chacun ait exprimé ses diverses idées , il est décidé à l'unanimité de faire glisser d'un cran tous les futurs organisateurs déjà positionnés .

4 Le calendrier s'établit comme suit :

- * 2003 VARILHES (09) les 6 et 7 Septembre
- * 2004 BOUZIGUES (34)
- * 2005 ALES (30)

4 Reste à retenir pour 2006 , 2007 , 2008 , 2009 .

Monsieur JAMBOU (29) se propose d'organiser le championnat 2006 à CONCARNEAU. Il profiterait de structures et d'installations qui servent lors d'un grand national de pétanque qui se déroule une semaine avant notre championnat. L'idée reçoit l'aval de l'assemblée.

Mrs BELLEGOU et AUDIRAC (32) sont preneurs pour 2007. Le site reste à définir . Ils confirmeront rapidement .

Pour 2008 et 2009 , plusieurs départements se positionnent . L'ARDECHE (07), les BOUCHES du RHONE (13) , la SEINE et MARNE (77) , la VIENNE (86) , le LOT et GARONNE (47) . Nous positionnerons les futurs lieux lors de la réunion de Septembre 2003.

4 Visite de Monsieur le Maire de BASSENS. André GOBBI le remercie pour l'aide qu'il a apporté aux Sapeurs Pompiers de BORDEAUX pour l'organisation de ce championnat.

4 Elections à la Commission Nationale de Pétanque :

PAYET Yannick (Réunion). AGHETTI Franck (84) .GOBBI André (33) . JAMBOU Gérard (29). CONGIN Lucien (13). GELDOFF Thierry (77). GAUTHIER Roland (30). SOLANA Thierry (09). RIVERE DE CARLES Claude (31).

4 Objectifs de cette commission :

* Interlocuteur officiel auprès de la FNSPF , des UR , des UD , des amicales et de la FFPJP.

* Etablir le cahier des charges, le règlement, statuts etcTout ceci existe depuis 1996 mais il faut le rendre officiel.

* Il est proposé de se réunir 2 fois l'an. Une fois la veille du championnat (vendredi soir) , l'autre environ 4 mois après le championnat pour établir un bilan sportif et régler les litiges s'il y a lieu . L'idéal serait de faire cette réunion dans la ville du futur organisateur. Nous pourrions nous rendre compte, si toutes les infrastructures seront aux normes définies par le cahier des charges . Cette proposition est acceptée par tous.

* La date de la prochaine réunion vous sera communiquée ultérieurement. Nous tiendrons compte de la venue de notre ami Yannick PAYET en métropole.

4 Questions diverses :

* Constat : certains joueurs ne sont pas Sapeurs Pompiers ou employés SDIS. Il faut trouver des solutions. Cherchons tous.

* Notre championnat attire de plus en plus de monde . Il faudra être vigilant sur beaucoup de points.

4 Une liste avec adresse et téléphone de chaque responsable vous est adressé.

Dans quelques jours je vous contacterai pour définir une date de la prochaine réunion, ainsi que l'ordre du jour.

Amicalement

Claude RIVERE DE CARLE



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 10 Septembre 2000 à TOULOUSE

Présents :

SOLANA (09).GELDOFF (77).GAUTHIER (30).GUILMAIN (86)
DESPUJOLS (33).AGHETTI (84).ARCHEMBEAU (34).MAGUER (29).PAYET
(Réunion).CONGIN (13).BELLEGOU (32).VAZQUEZ (31).

4 Après un tour de table, le calendrier des futurs championnats s'établit

comme suit :

- * 2001 VELLERON (84)
- * 2002 BORDEAUX (33)
- * 2003 AIX EN PROVENCE (13)
- * 2004 VARILHES (09)
- * 2005 BOUZIGUES (34)
- * 2006 ALES (30)
- * Le GERS (32), MELUN (77) , la VIENNE (86) , souhaiteraient se

positionner.

4 Pour les prochains championnats, il faudra être vigilant sur les attestations. Certaines personnes n'entrent pas dans le cadre défini par le règlement et réussissent à passer au travers .Cette année, j'ai été obligé de disqualifier une équipe . Deux compétiteurs étaient étrangers à notre corporation. Dès l'année prochaine, toute équipe n'ayant pas les attestations ne pourra participer. Il faut être ferme pour éviter tout dérapage.

4 Augmentation constante du nombre de participants :

1996 - 56 , **1997**- 100 , **1998**- 98 , **1999**- 64(Réunion) , **2000**-160

Nous ne pouvons que nous réjouir. Pour que notre championnat soit crédible et reconnu aux yeux de tous, il s'avère que le nombre d'équipes autorisés à participer , ne devrait pas dépasser 180 . Si non , cela ne ressemblerait à rien .

Par département ne seraient autorisées que 16 voire 20 équipes.

4 BORDEAUX demande de créer un championnat de France doublette. Après réflexion le comité préfère asseoir le championnat triplètes.

4 Ayant eu un contact téléphonique avec le Colonel FRANZON , responsable national du sport à la fédération , ce dernier me dit adhérer totalement à nos projets , et à notre organisation . Il laisse totale liberté au comité national et à chaque amicale , la gestion des championnats .

L'ensemble des représentants tient absolument à conserver l'indépendance envers la fédération .

(Toute amicale organisant un championnat est tenue de respecter le règlement défini depuis 1996 .

(A la demande de plusieurs responsables , il serait bon de se retrouver 2 fois l'an . Le jour du France et l'autre à mi-saison .Cela nous permettrait de faire certains rapprochements ou jumelages d'amicales .

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées à TOULOUSE malgré les difficultés dues au blocage des routiers .

Souhaitons bonne chance à VELLERON et à l'équipe de Frank AGHETTI
Le responsable

Claude RIVIERE DE CARLES